



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale  
d'histoire-géographie**

**Rectorat de l'académie de Créteil  
Inspection pédagogique régionale  
d'histoire-géographie**

Affaire suivie par

Alice Marsol

Mél : [alice.marsol@ac-creteil.fr](mailto:alice.marsol@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Créteil, le 21 septembre 2023

Mesdames et Messieurs les IA-IPR d'histoire-  
géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'histoire-  
géographie-EMC

s/c Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

### Objet : **Lettre de rentrée de l'Inspection pédagogique régionale**

Nous souhaitons d'abord la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des différents concours de recrutement. Nous remercions toutes celles et tous ceux, qui, déjà affectés dans notre académie, s'engagent depuis plusieurs années avec conviction en faveur de la réussite de tous nos élèves.

La circulaire nationale de rentrée fixe les priorités de l'année scolaire 2023-2024, pour que l'école « instruisse, émancipe et protège ». Elle est consultable à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C>

Il s'agit pour chacun de :

- lutter ardemment contre le harcèlement sous toutes ses formes et plus généralement partager une culture du respect de l'autre ; au-delà du harcèlement, l'école doit être un lieu protégé de toute forme de pression, où vivent de manière exemplaire les valeurs de la République : la promotion de la laïcité et le combat contre toutes les discriminations y ont donc une place essentielle ;
- permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux : une feuille de route élaborée par le conseil académique des savoirs fondamentaux, composé des différents corps de personnels exerçant dans les premier et second degrés, fixe les priorités académiques pour atteindre cet objectif. Elle peut être consultée à l'adresse <https://www.ac-creteil.fr/conseil-academique-des-savoirs-fondamentaux-de-creteil-122501> ;
- permettre à chaque élève de s'épanouir et de trouver toute sa place à l'école : cela implique notamment une attention particulière à la santé mentale des élèves, la mise en œuvre dans toutes les classes de l'éducation à la sexualité, l'inclusion des élèves en situation de handicap, l'accès aux arts et à la culture pour tous favorisé par la généralisation du « Passe culture », le développement de la culture de l'engagement valorisée par la labellisation « Classes et lycées engagés ».

La dynamique de la démarche « Notre école, faisons-la ensemble » (NEFLE) permet aux équipes, se fondant sur l'analyse des besoins précis de leur public scolaire, de concevoir et réaliser des projets innovants susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux ci-dessus.

Quelques points particuliers méritent notre attention :

#### **Au collège et au lycée**

L'exploitation des résultats des évaluations de sixième et quatrième et des tests de positionnement de seconde, qui se tiennent durant la deuxième quinzaine du mois de septembre, facilitera la mise en place de

l'accompagnement des élèves. Il s'agit d'identifier leurs forces et leurs faiblesses pour leur proposer une remédiation qui peut s'inscrire dans le cours ordinaire de toutes les disciplines, dans le temps de l'accompagnement personnalisé, dans le cadre nouveau de l'heure hebdomadaire de consolidation en français et en mathématiques en classe de 6<sup>ème</sup> mais aussi dans des dispositifs comme « Devoirs faits ».

Des sessions d'animation sous forme de webinaires sont organisées en septembre et octobre pour vous accompagner dans l'exploitation pédagogique de ces évaluations nationales.

### **Au lycée général et technologique**

- En cohérence avec l'ensemble de la stratégie en faveur des mathématiques, les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques en première suivront obligatoirement une heure et demie de mathématiques dans le cadre des enseignements de tronc commun.
- L'évaluation des progrès et des acquis des lycéens continuera d'être au cœur de nos préoccupations communes, d'autant que son poids dans Parcoursup se voit renforcé du fait du report en juin des épreuves d'enseignement de spécialité. Le projet d'évaluation, élaboré collectivement au sein de chaque lycée à la rentrée 2021, fera l'objet d'amendements, en tenant compte de l'expérience des deux années passées et en maintenant le double objectif d'assurer l'équité de traitement des élèves et de sécuriser le processus d'évaluation. La page <https://eduscol.education.fr/2688/modalites-d-evaluation-pour-le-baccalaureat> recense les ressources sur le projet d'évaluation, en particulier le guide d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves.
- Le développement des compétences orales des élèves sera poursuivi tout au long du lycée, pour préparer le Grand oral et la poursuite d'études.
- L'enveloppe d'heures supplémentaires déléguée le 16 mai 2023 à chaque lycée permettra l'accompagnement des élèves les plus fragiles, identifiés par les tests de positionnement.

### **Au collège**

- La mise en place de la nouvelle sixième doit contribuer à la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves : ainsi sont installés en sixième, de manière obligatoire pour chaque élève, une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou mathématiques et le dispositif « Devoirs faits ». De nombreuses ressources sont disponibles à l'adresse <https://eduscol.education.fr/2466/une-classe-de-sixieme-au-plus-pres-des-besoins-des-eleves>.  
Votre investissement dans ce nouveau dispositif est fortement attendu pour permettre à chacun de mieux réussir au collège.
- Le dispositif « Devoirs faits » concerne aussi les élèves volontaires du cycle 4 : levier de personnalisation, il accompagne le travail personnel des élèves et prévient le décrochage scolaire. Votre investissement dans ce dispositif est de même essentiel ; sa promotion auprès des familles des élèves de tous les niveaux du collège est primordiale. Il s'agit d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et de travailler l'articulation entre les cours, le travail personnel dans la classe et hors la classe. Les deux *vademecum* « Devoirs faits » sont disponibles à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/620/devoirs-faits-un-temps-dedie-pour-accompagner-les-collegiens-dans-la-realisation-de-leurs-devoirs>
- En cette rentrée, le cycle 4 bénéficie de la généralisation de la découverte des métiers dans tous les collèges. Conçue par l'établissement et coordonnée par un professeur référent rémunéré dans le cadre du Pacte, la découverte des métiers repose sur des rencontres régulières avec des professionnels de secteurs d'activité divers, sur des expériences d'immersion ainsi que sur la connaissance des formations post-collège. Instaurée dès la classe de cinquième, elle a vocation à monter en charge progressivement afin de permettre à tous les élèves d'élargir leur ambition et de lutter contre toutes les formes d'autocensure ou de stéréotype.

Nos actions s'inscrivent dans le cadre du projet académique 2020-2024 (<http://www.ac-creteil.fr/pid32600/le-projet-academique.html>) placé sous le signe de l'autonomie et de la mobilité : une double ambition qui guide notre action commune. À travers ces deux termes, il se donne pour objectif de lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, de leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, de les inciter à croire en eux, de contribuer à les rendre libres et émancipés, forts des savoirs qu'ils acquièrent chaque jour dans nos écoles et nos établissements.

## L'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie

Cette année, notre groupe est à nouveau profondément renouvelé. **Marc Bauland, Viviane Idoux et Sebastian Jung** ont en effet quitté l'académie en juillet 2022. Nous les remercions vivement tous les trois pour leur travail et leur implication dans le groupe et leur souhaitons de belles réussites dans leurs nouvelles fonctions et leurs nouvelles académies.

Notre nouveau groupe se compose de six IA-IPR et de trois chargés de mission.

Les six IA-IPR sont : **Lydie Carrara, Jérôme Chastan, Alice Marsol, Pierre Mesplé** qui arrive de l'académie d'Orléans-Tours, **Françoise Schiano di Lombo** — en temps partagé avec l'Ecole académique de la formation continue (EAFC) - et **Guillaume Tardy**.

Les trois chargés de mission sont **Olivier Fournil, Amélie Sasso et Muriel Temime**.

[La répartition des inspecteurs/chargés de mission par districts](#) est consultable sur notre site disciplinaire.

### Priorités et axes de travail de l'année 2023/2024 en histoire-géographie-EMC

#### ➤ **Une formation des professeurs renforcée au plus près des besoins**

Dans le cadre de l'École académique de la formation continue (EAFC), le programme académique de formation en histoire-géographie-EMC propose une offre de formation riche, variée et adaptée aux besoins identifiés auprès des équipes. Il doit ainsi permettre de poursuivre l'individualisation des parcours de formation et le développement d'une culture commune, notamment grâce à des parcours à dimension transversale et disciplinaire. Afin d'accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des différents programmes, l'Inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie organisera cette année encore des journées et des webinaires scientifiques (notamment une journée sur les enjeux de la connaissance ainsi que sur la géographie de la France), des séminaires de formation, des groupes de travail autour de besoins identifiés sur le terrain (pratique de l'oral, enseigner avec les ressources locales), afin d'accompagner l'expertise pédagogique des enseignants. L'offre de formation est disponible sur le [site de l'EAFC](#).

Les annonces ministérielles de la rentrée visant à garantir aux élèves leurs heures d'enseignement amèneront progressivement à privilégier les modalités et les temporalités de formation hors du face à face pédagogique.

#### ➤ **Développer une culture commune de l'évaluation**

Le réaménagement des épreuves du baccalauréat ainsi que les retours de la dernière session (essor de l'IA, rôle accru du contrôle continu...) invitent à poursuivre le travail engagé autour de l'évaluation, au collège comme au lycée. Cette année, trois axes orienteront les équipes enseignantes et leur accompagnement par l'inspection pédagogique régionale :

- Définir collectivement les attendus de l'évaluation ;
- Expliciter les attentes, modalités et objectifs de l'évaluation ;
- Accompagner les progrès des élèves par une autonomisation progressive et une diversification croissante des modalités d'évaluation.

Une attention particulière sera portée à l'application des préconisations de l'Inspection générale que vous retrouverez dans le [Guide de l'évaluation](#) (mars 2023).

#### ➤ **Développer la culture de l'engagement chez nos élèves**

**Le développement du Service national universel et la création d'une nouvelle labellisation sur l'engagement (classes et lycées engagés)** invitent à développer la culture de l'engagement auprès de nos élèves et à valoriser les actions engagées que vous menez avec eux dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et des parcours scolaires. L'Inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie continuera à vous informer sur les différents concours scolaires auxquels vous pouvez participer avec vos élèves (CNRD, concours Clemenceau, Flamme de l'Égalité, Découvrons notre Constitution ...). Ces concours, ancrés dans les valeurs de la République, participent à la formation citoyenne des élèves et sont souvent un moyen de prolonger les thématiques abordées dans le cadre des cours d'histoire-géographie et d'EMC.

L'éducation à la défense, enseignement transversal obligatoire, contribue également – notamment par la découverte de l'organisation de la défense de notre pays et celle des métiers de la défense et de la sécurité – à interroger la notion d'engagement au service de son pays et de ses concitoyens. Des propositions ancrées dans les programmes d'histoire-géographie-EMC et de spécialité HGGSP pourront vous être faites dans le cadre du Trinôme académique autour de thématiques variées : mers et océans, engagement citoyen, cyberdéfense et cybersécurité, résilience...

En application du plan national 2023-2026 de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine, qui prévoit notamment la garantie pour chaque élève de bénéficier d'une visite historique ou mémorielle liée à ces questions dans sa scolarité, la mise en valeur des partenaires et lieux de mémoire est renforcée. L'inspection pédagogique régionale est associée au développement de nouveaux lieux de mémoire (gare de Bobigny, fort de Romainville), au renouvellement de l'exposition permanente du Musée national de l'histoire de

l'immigration, ainsi qu'au développement de nouveaux lieux et de nouvelles structures (gare de déportation de Pantin, musée mémorial du terrorisme). L'inspection participe à la mise en valeur pédagogique de ces lieux, par la mise en place de ressources avec des professeurs de l'académie et d'un webinaire inter-académique sur les lieux de mémoire qui sera décliné dans les formations de l'académie.

### ➤ **Poursuivre le travail de l'oral en histoire-géographie et en EMC**

Depuis la réforme du collège (2016) et celle du lycée (2019), travailler les compétences orales fait l'objet d'une demande sociale et scolaire d'autant plus forte qu'elles participent désormais aux évaluations certificatives du DNB et du Grand Oral. Les équipes pourront poursuivre le travail déjà engagé grâce aux parcours dédiés dans le Programme académique de formation. L'inspection veillera également à partager des ressources pour approfondir cette culture disciplinaire de l'oral.

## **Modalités d'accompagnement et d'évaluation des professeurs**

### **Rendez-vous de carrière, visites-conseil et actes de promotion**

L'inspection pédagogique régionale aura à proposer un avis dans l'année sur des actes de promotion :

- Avancement accéléré aux différents échelons et à la hors classe ;
- Accès à la classe exceptionnelle ;
- Accès au corps des professeurs agrégés par liste d'aptitude.

Ces actes de promotion sont régis par des grandes lignes de gestion définies au niveau national.

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Ces rendez-vous de carrière constituent des moments privilégiés pour réfléchir et échanger sur les pratiques et les évolutions professionnelles.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

### **Valorisation des compétences professionnelles (enquête)**

L'équipe d'inspection poursuivra sa mission de valorisation des compétences. En plus des rendez-vous de carrière, l'enquête envoyée à tous les enseignants de l'académie en février 2023 sera également renouvelée et actualisée. Ces deux dernières années, vos nombreuses réponses nous ont permis de nous appuyer sur votre expérience et vos champs d'expertise pour vous proposer de nouvelles missions telles que l'animation de formations, la participation à des groupes de travail ou le tutorat d'enseignants entrant dans le métier.

## **Quelques informations importantes en ce début d'année**

- **La campagne d'inscription** au [programme académique de formation](#) a changé : les inscriptions se font maintenant tout au long de l'année, via la page web de l'EAFC, selon deux modalités : l'inscription ou l'abonnement. La formation concerne les agents titulaires comme les non-titulaires (professeurs contractuels). L'organisation en cycle et en parcours a pour objectifs de développer la culture académique par des formations transversales sur des compétences partagées (EDD, VDR, EAC, DEF...), tout en poursuivant l'approfondissement des savoirs et de la didactique. En outre, des [ateliers pédagogiques](#) (format court et à distance sur des thématiques transversales ou disciplinaires) sont toujours proposés. Enfin, des formations d'initiatives locales (FIL) peuvent être organisées, qu'elles soient transversales ou disciplinaires, en fonction des besoins émis par une équipe, un ou plusieurs établissements de districts. Plus d'informations sur les nouvelles modalités d'inscription : <https://www.ac-creteil.fr/offre-de-formation-2023-2024-122170>
- **L'inscription aux certifications complémentaires** (Arts, Discipline non linguistique...) s'effectuera courant octobre 2023. Les informations seront actualisées sur notre [site disciplinaire HGC](#) dès que les dates seront connues plus précisément. Nous invitons les personnels intéressés à consulter les sites dédiés, et notamment le [site du SIEC](#).
- Compte-tenu des informations importantes que nous avons à vous transmettre tout au long de l'année, nous insistons sur l'obligation professionnelle de consulter et de communiquer par votre boîte électronique académique (@ac-creteil.fr). Les informations relatives aux rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR ou aux examens s'effectueront uniquement par ce canal.

- Depuis janvier 2023, une **lettre d'information** vous est adressée tous les premiers vendredis du mois : elle a pour objectif de vous informer des différentes actualités académiques et nationales concernant nos disciplines, reprenant notamment des articles du site académique (<https://hgc.ac-creteil.fr>). L'ensemble a pour vocation à vous être utile pour mettre en œuvre votre enseignement en histoire, géographie, EMC et en spécialité HGGSP. Cette lettre d'information peut s'enrichir de vos suggestions et des besoins que vous pourrez nous faire remonter. N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos suggestions, des propositions de lectures, des ressources pédagogiques ou des outils que vous avez expérimentés pour faire vivre cet espace d'échanges.
- Vous retrouverez des ressources sur notre site académique disciplinaire <https://hgc.ac-creteil.fr> et notre fil X (ex-Twitter) [https://twitter.com/HGEMC\\_Creteil](https://twitter.com/HGEMC_Creteil).

Enfin, nous tenons à nouveau à vous remercier pour votre engagement auprès des élèves de notre académie et nous restons à votre écoute pour échanger. Nous vous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle année scolaire.

Avec l'expression de notre parfaite considération,

Les IA-IPR du groupe histoire-géographie de l'académie de Créteil,

**Lydie CARRARA, Jérôme CHASTAN, Olivier FOURNIL, Alice MARSOL, Pierre MESPLÉ, Amélie SASSO, Françoise SCHIANO DI LOMBO, Guillaume TARDY, Muriel TEMIME**